

Comité de pilotage du GIS artistique SCRIME

Jeudi 1^{er} décembre 2022 à 11h

Salle 74 du LaBRI, Bât A30 et Visioconférence : <https://bordeaux-inp-fr.zoom.us/j/3360544064>

Rédactrices : Myriam Desainte-Catherine

Présents :

Présents : Xavier Blanc (LaBRI, Directeur), Florence Chaudière (conseillère musique DRAC nouvelle aquitaine), Stéphanie Clément (Bordeaux INP), Jean-Philippe Domenger (UB, Directeur du département SIN), Maxime Leschiera (CRR de Bordeaux, Directeur), Patrick Moreau (UB, Directeur de la Fédération des Plateformes), Philippe Moretto (UB, Chargé de mission SAPS) Laurence Quémard (UB, Directrice Recherche et valorisation), Mickaël Robert-Gonçalves (MC – DGCA, Chargé de mission), Myriam Desainte-Catherine (Directrice SCRIME), György Kurtàg (Directeur artistique SCRIME), Gaël Jatton (Régisseur SCRIME).

Excusés :

Charline Claveau (VP culture région), Véronique Pallet (Bordeaux INP, VP, représentée par Stéphanie Clément), Patricia Oudin (Région Nouvelle Aquitaine, chargée de mission), Olivier Serre (CNRS-INS2i - DAS, représenté par Xavier Blanc).

Ordre du jour :

- 1) Approbation du CR du COPIL du 13 janvier 2022
 - 2) Point sur l'avenant de la convention entre les partenaires
 - 3) Groupe de réflexion sur l'évolution du SCRIME
 - 4) Direction artistique collégiale
 - 5) Ingénieur plateforme logicielle
 - 6) Rapport d'activités et projet du SCRIME
 - 7) Budgets 2021, et prévisionnels 2022 et 2023
 - 8) Questions diverses
-

Myriam Desainte-Catherine accueille Florence Chaudière, nouvelle conseillère musique à la DRAC et propose un tour de table. Stéphanie Clément annonce qu'elle représente l'IPB et Xavier Blanc le CNRS. Myriam Desainte-Catherine annonce que Charline Claveau, VP culture région est excusée, mais va visiter le SCRIME le 8 janvier à 10h30. Patricia Oudin est aussi excusée.

1) Approbation du CR du COPIL du 13 janvier 2022

Le CR est approuvé à l'unanimité.

2) Point sur l'avenant de la convention entre les partenaires

Myriam Desainte-Catherine informe le COPIL que seuls l'UB et l'IPB ont signé la convention. Solène Lavergne (juriste de l'AST) alerte le comité sur le fait que le GIS n'est pas couvert. Florence Chaudière demande à voir les documents en question.

3) Groupe de réflexion sur l'évolution du SCRIME

Philippe Moretto raconte que suite à une première réunion collective, 4 GT ont été lancés dont 2 se sont déjà réunis. Il considère que ces réunions ont été très productives et dévoilent un gros potentiel de développement. Entre temps une autre réunion s'est tenue avec le directeur de l'IRCAM, Chantal De Romance et Jean-Louis Giavitto (DR CNRS à l'IRCAM).

Florence Chaudière demande quel est le calendrier. Philippe Moretto répond qu'il y aura certainement d'autres réunions de ces GT avant d'en refaire une globale durant laquelle des décisions seront prises collectivement. Il précise que l'UB porte une mission SAPS labellisée par le MESR qui peut apporter du soutien à des projets et que l'établissement porte aussi une politique A&S dans laquelle le SCRIME n'est pas suffisamment intégré.

4) Direction artistique collégiale

György Kurtàg informe le comité qu'il assure bénévolement la direction artistique du SCRIME suite au départ de Jean-Marie Colin, alors qu'il dirige déjà sa propre structure qui est le centre européen d'improvisation. Il précise qu'à son arrivée, il y avait 27 projets en cours et un festival avec un budget de 30k€ demandés et 6k€ obtenus. Il a annulé 5 projets et il a étalé le festival dans le temps pour permettre à l'équipe de l'assurer en totalité sans avoir à embaucher du personnel supplémentaire. Parmi les projets, le plus conséquent est celui avec l'OARA qui court jusqu'en septembre 2024.

Il informe aussi le comité du départ de Robin Montfermé et qu'il se questionne sur le profil pour recruter son successeur, plutôt RIM (accueil des artistes) ou plutôt développement logiciel (contribuer à la plateforme) ? Philippe Moretto répond que c'est justement le travail des GT que de se projeter sur ces questions. Puis il questionne György Kurtàg sur le projet, le budget et l'équipe ? György Kurtàg répond qu'il s'agit de faire 20mn de portraits de salles de la région immersifs et qu'il dirige une équipe de plusieurs artistes, compositeurs acousmatique, photographe, artiste intermédia, scénariste, etc. qui sont payés sous forme de prestations. Myriam Desainte-Catherine ajoute que cette salle extrêmement prestigieuse et visible est équipée avec les outils de la plateforme et pourrait donner lieu à une collaboration avec l'OARA du genre "labo commun". Philippe Moretto précise qu'il existe d'autres labos communs avec la région. Patrick Moreau pose la question de la constitution du modèle économique.

György Kurtàg revient alors sur la question de la direction artistique collégiale. Il explique qu'il a tenté de reconstituer l'écosystème qui existait autrefois entre le SCRIME, CRR et l'association Octandre qui accueille les compositeurs et les compositrices acousmatiques. Il propose que la gestion de l'acousmonium soit cadrée par une convention tripartite avec Einstein on the Beach et Octandre pour permettre son utilisation lors d'événements communs. Et il y a la collaboration avec Proxima qui permet de rendre visible le SCRIME à travers des événements communs, notamment les "Backstage" auxquels nous ajoutons cette année des conférences scientifiques, l'académie mixte et le festival MAD d'octobre 2023 où le SCRIME sera invité pour donner un concert au rocher de Palmer. Xavier Blanc demande s'il s'agit de collaborations point à point ou bien prévoit-on un cadre général ?

György Kurtag répond qu'il ne sait pas encore, qu'il s'agit d'une expérimentation. Philippe Moretto demande à ce que cette expérimentation soit présentée lors d'un GT à venir.

5) Ingénieur plateforme logicielle

Jean-Philippe Domenger explique que lors d'un premier arbitrage la demande d'ingénieur plateforme logicielle à l'UB n'avait pas été validée, puis lors d'un second arbitrage, un ASI a été proposé à la place d'un IGE, et que finalement la mission SAPS a proposé de compléter le poste pour en faire un IGE, ce qui correspond aux besoins du SCRIME. Il faut cependant attendre l'arbitrage final du CA qui va avoir lieu en décembre. Myriam Desainte-Catherine explique que Robin Montfermé va partir fin janvier avant la fin de son contrat. Le CNRS a accepté de changer de personne sur ce contrat, ce qui fait que le prochain ingénieur va avoir 2 mois sur le contrat du CNRS puis va basculer sur un contrat UB pour un an. Le poste est donc financé jusqu'à avril 2024. Xavier Blanc demande s'il y a des candidats. Patrick Moreau témoigne qu'en effet il est parfois difficile de trouver des candidats. Myriam Desainte-Catherine répond qu'il y a deux candidats excellents très motivés et passionnés.

6) Rapport d'activités et projet du SCRIME

Myriam Desainte-Catherine présente un bilan très équilibré : une vingtaine d'artistes en résidence, la participation d'une vingtaine de chercheurs, une vingtaine de publications, et un festival pour fêter les 20 ans du SCRIME. Jean-Philippe Domenger dit attendre impatientement les 100 ans.

Myriam Desainte-Catherine annonce l'arrivée de 2 nouvelles doctorantes, l'une qui vient de l'ENS Cachan avec sa bourse et qui est encadrée par David Janin (Alice Rixte) et l'autre qui a une bourse handicap de l'université co-encadrée par un musicologue de Bordeaux Montaigne et elle-même (Anaïs Binet).

Certains projets sont alors présentés et discutés :

- Les expérimentations avec Pierre Lacroix, ingénieur UB handicapé sont relatées ainsi que la volonté de renouer un projet avec le CRR. Maxime Leschiera informe le comité que le CRR a un projet d'établissement relatif au handicap. Il s'agit d'accueillir des élèves handicapés et de mixer dans des groupes des élèves handicapés ou pas. Les outils du SCRIME pourraient permettre d'enrichir la pédagogie et un rapprochement est prévu dès janvier.

- la mallette pédagogique est maintenant opérationnelle du point de vue matériel et des scénarios pédagogiques sont en cours d'écriture. Cette mallette pourrait adresser plusieurs niveaux pédagogiques de l'éducation artistique et culturelle au M2 car elle est conçue par couches de plus en plus techniques, la première étant la découverte de la technologie par le jeu musical et la dernière étant la couche la plus profonde du logiciel OSSIA score issue de travaux de recherche, en passant par l'écriture de scénarios et de plug-ins. György Kurtàg précise que cette mallette peut servir à créer un orchestre numérique et il mentionne la collaboration avec Rémi Massé, au collège de Lalinde qui a accueilli les premiers ateliers avec la mallette dans sa classe avec Jean-Marie Colin, et qui veut équiper une salle multimédia avec une octophonie, en partenariat avec le SCRIME.

[Suite au COPIL, j'ai recherché dans mes messages l'origine de cette collaboration et retrouvé de longs échanges entre Jean-Marie Colin et Jean-Marie Caniard, Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR), Éducation musicale et chant choral qui a visité le SCRIME et nous a mis en contact avec Rémi Massé. Rémi Massé est Référent académique numérique pour la musique. Il est professeur d'éducation musicale au collège de Lalinde, à mi-temps en classe à Lalinde et à mi-temps enseignant à l'INSPE de Périgueux. Il se prépare aussi à démarrer une thèse en sciences de l'éducation sur la Systémique et la Créativité avec une prof de Toulouse et peut être aussi une codirection au Québec. Question : Aurait-on des ressources à l'UB pour l'encadrer dans cette voie ?]

Patrick Moreau demande si le 3Dôme pourrait être loué car peut-être il pourrait intéresser Thalès. Myriam Desainte-Catherine dit que le SCRIME a encore du mal à tarifier, mais qu'il y a des demandes auxquelles en effet il faudrait savoir répondre.

7) Budgets 2021, et prévisionnels 2022 et 2023

Myriam Desainte-Catherine explique que sur le budget 2021 il y a un écart qui est dû à des budget pluriannuels dont les crédits sont reconduits d'une année sur l'autre.

Jean-Philippe Domenger demande quelles sont les recettes de l'ADERA. En effet, elles n'apparaissent pas sur le tableau. Myriam Desainte-Catherine dit qu'une version MAJ sera envoyée au COPIL suite à la réunion.

Les deux budgets sont acceptés.

Concernant le prévisionnel, Florence Chaudière approuve la demande de 10k€ sans cependant donner de garantie. En effet, elle doit se soumettre aux cadres d'intervention existants et trouver le bon argumentaire.

8) Questions diverses

En l'absence de questions diverses, on lève la séance à 13h45.

Prochaine réunion : jeudi 25 mai 2023 - 10h
--